

27 février 2009

Lettre ouverte aux élus et aux fonctionnaires de l'État

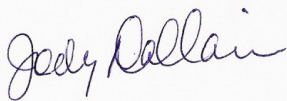
Beaucoup de gens croient qu'on peut s'enrichir avec les services de garde et, en Amérique du Nord et en Australie, beaucoup tentent de le faire. Ça semble avoir du bon sens puisque la demande est énorme et l'offre, limitée.

Par contre, les approches marchandes ne sont pas une solution. Les pays progressistes n'y ont pas recours pour fournir des services éducatifs et de garde à l'enfance à leurs enfants. Pourtant, au Canada, nous le faisons. C'est peut-être pour cette raison que le Canada est arrivé au dernier rang, l'Australie à l'avant-dernier rang et les États-Unis à l'avant avant-dernier rang dans une étude comparative de la situation des services éducatifs et de garde à l'enfance dans 25 pays développés publiée en décembre 2008 par le centre de recherche Innocenti de l'UNICEF.

L'approche marchande et le recours à des fiducies d'investissement privé pour le développement de son réseau de services de garde ont coûté cher au gouvernement australien et aux parents de ce pays. Or, en ce moment, des entrepreneurs s'affairent à introduire les stratagèmes utilisés en Australie ici même au Canada. La chose préoccupe vivement tous ceux et celles qui visent l'amélioration de la qualité et l'abordabilité des services de garde au Canada.

L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance a produit le document *Ce n'est pas dans l'intérêt public : stratégie de développement privé des services de garde et autres stratagèmes entrepreneuriaux*. Il s'agit d'une réaction au tout dernier stratagème entrepreneurial que met de l'avant un groupe de promoteurs au Canada. Nous demandons instamment aux décideurs gouvernementaux de prendre garde aux fausses solutions et de mettre de l'avant des politiques publiques responsables sur le plan de la qualité, de l'abordabilité et de l'accessibilité des services de garde.

Recevez l'expression de mes sentiments respectueux,



Jody Dallaire, présidente
Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance